

Contrôle sanitaire des
EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Edité le 25 février 2026

MAIRIE DE TRINITE (LA)
Hôtel de Ville
rue de l'Hôtel de Ville
06340 LA-TRINITE

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre suivant :
CONTRÔLE SANITAIRE FIXÉ PAR DÉCISION DE L'ARS

REGIE EAU D'AZUR

	Type	Code	Nom	
Prélèvement		00264801		Prélevé le : lundi 16 février 2026 à 08h37
Unité de gestion		1895	REGIE EAU D'AZUR	par : PRELEVEUR CARSO MONTASSAR BEN /
Installation	UDI	000093	RESEAU LA TRINITE	Type visite : AA
Point de surveillance	P	0000000089	RESEAU TRINITE 1	
Localisation exacte			BANQUE POPULAIRE - PLACE DOCTEUR REBAT	
Commune			TRINITE (LA)	

Mesures de terrain

	Résultats	limites de qualité		Références de qualité	
		inf.	sup.	inf.	sup.
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES					
Aspect (qualitatif)	0 SANS OBJ				
Couleur (qualitatif)	0 SANS OBJ				
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL					
Température de l'eau	8,9 °C				25,00
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE					
pH	8,0 unité pH			6,50	9,00
MINERALISATION					
Conductivité à 25°C	450 µS/cm			200,00	1 100,00
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION					
Chlore libre	0,34 mg(Cl2)/L				
Chlore total	0,38 mg(Cl2)/L				

Commentaires de terrain :

Analyse laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901
Type de l'analyse : APLUS Code SISE de l'analyse : 00264810 Référence laboratoire : LSE2602-14167

	résultats	limites de qualité		références de qualité	
		inf.	sup.	inf.	sup.
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES					
Saveur (qualitatif)	0 SANS OBJET				

	résultats		limites de qualité		références de qualité	
			inf.	sup.	inf.	sup.
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Turbidité néphélométrique NFU	<0,1	NFU				2,00
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,93	unité pH			6,50	9,00
Titre alcalimétrique complet	11,15	°f				
Titre hydrotimétrique	21,50	°f				
FER ET MANGANESE						
Fer total	<10	µg/L				200,00
Manganèse total	<10	µg/L				50,00
MINERALISATION						
Chlorures	8,3	mg/L				250,00
Sulfates	100	mg/L				250,00
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.						
Aluminium total µg/l	61	µg/L				200,00
OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES						
Carbone organique total	0,86	mg(C)/L				2,00
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH4)	<0,05	mg/L				0,10
Nitrates/50 + Nitrites/3	0,03	mg/L		1,00		
Nitrates (en NO3)	1,6	mg/L		50,00		
Nitrites (en NO2)	<0,01	mg/L		0,50		
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	<1	n/(100mL)				0
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)		0		
SOUS-PRODUIT DE DESINFECTION						
Bromates	<3	µg/L		10,00		
Bromoforme	<0,10	µg/L		100,00		
Chlorodibromométhane	0,67	µg/L		100,00		
Chloroforme	4,1	µg/L		100,00		
Dichloromonobromométhane	1,70	µg/L		100,00		
Trihalométhanés (4 substances)	6,47	µg/L		100,00		

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00264801)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Pour le directeur général et par délégation,
le responsable DPGRAS des Alpes maritimes

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Dassonville', with a stylized flourish at the end.

Fabrice Dassonville

Le présent document doit être affiché en mairie dans les deux jours ouvrés suivant sa réception.

Il doit rester affiché jusqu'à la réception du prochain rapport d'analyse conclu par l'ARS (article D. 1321-23 du code de la santé publique).